

NOUS CONTACTER

N° client : 5 024 236 190
 Identifiant Internet :
 NICO_DE_PAU@ORANGE.FR



Document à conserver 5 ans Page 1/4



Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675064 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

COFFRET
7 AVENUE EDMOND ROSTAND
64000 PAU

Titulaire du contrat

M ET MME LACAZE N ET A

Votre contrat

N° de client : 5 024 236 190

N° de compte : 4 07 7 022 694 169

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° 16 554 269 115 024
- Puissance : 12 kVA
- Heures Creuses
23H30-7H30

M ET MME LACAZE N ET A
 7 AVENUE EDMOND ROSTAND
 64000 PAU

Facture du 10/08/2025

N° 34 500 506 664

Electricité (relevé Enedis)	229,50 €
TVA	46,58 €

Facture TTC 276,08 €

Montant total
276,08 €
 TTC

Prélevé le
 25/08/2025

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/10/2025.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 07 de chaque mois.



Prélèvement automatique

Le montant de 276,08€ sera prélevé le 25/08/2025 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : LACAZE Nicolas
 Compte bancaire : FR7616906****55*****628***

Détail de la facture du 10/08/2025 N°34500506664

⚡ Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 12 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°04166306661725

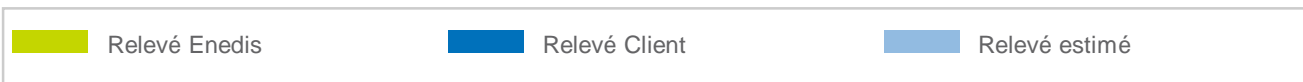
Horaires heures creuses - 23H30-7H30 - (peuvent varier de quelques minutes)

			Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA	
Abonnement						
Heures Creuses - 12kVA - du 08/06/25 au 31/07/25			17,23	30,51	5,5%	
Heures Creuses - 12kVA - du 01/08/25 au 07/08/25			16,87	3,87	20,0%	
Heures Creuses - 12kVA - du 08/08/25 au 07/10/25			16,87	33,74	20,0%	
Déduction - Heures Creuses - 12kVA - du 08/06/25 au 07/08/25			17,23	-34,46	5,5%	
Total Abonnement (dont acheminement 30,75 €)				33,66		
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
Consommation						
Heures Creuses - 12kVA - du 08/06/25 au 07/08/25	45962 (Enedis)	46428 (Enedis)	466	0,1075 ⁽¹⁾	50,08	20,0%
Heures Pleines - 12kVA - du 08/06/25 au 07/08/25	42303 (Enedis)	42996 (Enedis)	693	0,1449 ⁽²⁾	100,43	20,0%
Total Consommation (dont acheminement 15,55 €)			1159		150,51	
			Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA
Taxes et Contributions						
Accise sur l'électricité			1159	0,03329 ⁽³⁾	38,59	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					-0,76	5,5%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					7,50	20,0%
Total Taxes et Contributions					45,33	
Total Electricité hors TVA					229,50	

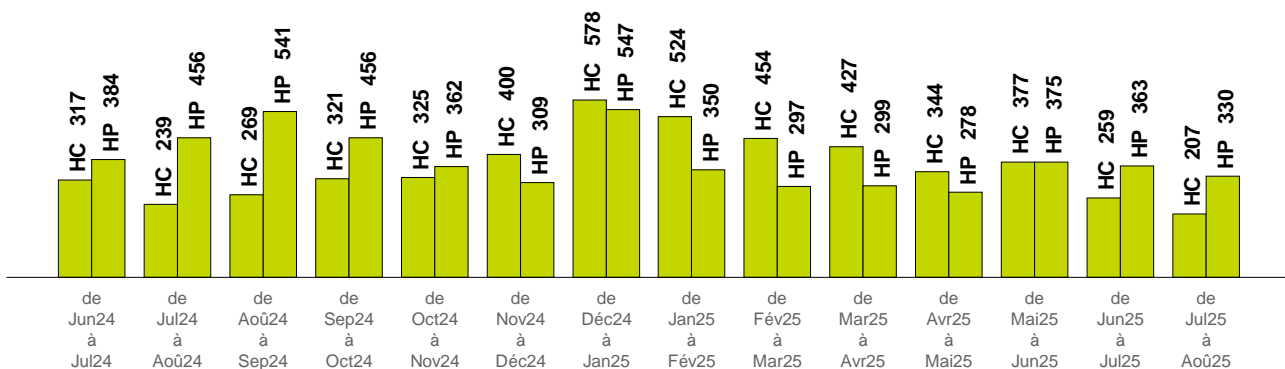
En conclusion

Total facture hors TVA du 10/08/2025	229,50 €	Montant total 276,08 € TTC
TVA 20,00 % sur un montant total de 234,21 €	46,84 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de -4,71 €	-0,26 €	
Total facture TTC du 10/08/2025	276,08 €	

🔍 Evolution de votre consommation facturée en kWh



⚡ Votre consommation en Electricité





Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix

Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Electricité : Le montant de l'accise, de la CTA et le taux de TVA sur l'abonnement ont évolué le 01/08/2025. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/08/2025. Plus d'information sur le site edf.fr.

Consommation

- (1) Evolution au 01/08/25 : sur les 466 kWh facturés, 417 kWh à 0,1076 €/kWh et 49 kWh à 0,1063 €/kWh
 (2) Evolution au 01/08/25 : sur les 693 kWh facturés, 615 kWh à 0,1451 €/kWh et 78 kWh à 0,1434 €/kWh

Taxes et contributions

La CTA, l'accise sur les gaz naturels, l'accise sur l'électricité évoluent conformément à la réglementation

- (3) Accise sur l'électricité : Evolution au 01/08/25 : sur les 1159kWh facturés, 1032kWh à 0,03370€/kWh et 127kWh à 0,02998€/kWh
 CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

TVA

La TVA évoluent conformément à la réglementation

Conformément à la loi de finances rectificative pour 2012, le taux plein de TVA est modifié au 01/01/2014. TVA à 19,6% appliquée jusqu'au 31/12/2013 et TVA à 20,0% appliquée à partir du 01/01/2014. Le taux de TVA réduit est inchangé à 5,5%.

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2023 de l'électricité de votre offre : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 2,2% solaire et 1,5% éolien) et 8,8% fossiles (dont 8,1% gaz).
Origine 2023 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous avez souscrite et si besoin, contactez nous !

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais.

Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Client

- par internet à particulier.edf.fr,
- ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation au Service Consommateurs

- par internet à particulier.edf.fr,
- ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF référencé par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) :

- sur le site <https://mediateur.edf.fr>,
- ou par courrier, aux coordonnées suivantes : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige lié à l'exécution du contrat, vous pouvez également saisir directement et gratuitement le Médiateur National de l'Energie référencé par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) :

- sur le site <https://energie-mediateur.fr>,
- ou par courrier, aux coordonnées suivantes : Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.



